



Là où je vis, j'agis !

Réunion du lundi 17 octobre 2016

Compte-rendu

La maison de quartier de Cantepau a accueilli la quatrième réunion du conseil de quartier de Cantepau. Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Muriel Roques-Etienne, adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme et à l'esthétique urbaine,
Laurence Pujol, adjointe au Maire déléguée au commerce et à la démocratie participative,
Bruno Crusel, adjoint au Maire délégué à la jeunesse et au quartier de Cantepau,

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Etaient présents :

André AMIGUES
Mathieu BASSE
Medjahed BENHENNI
Zohra BENHENNI
Emile BOUIN
Josette BOUIN
Maggy BOURDJI
René CADILLAC
Amélie CHEVALLIER
Alain CORNUET
Cécile DE COURTOIS
Marie DELPON
Fabrice GALIBERT
Ginette GALIBERT
Catherine GRANIER
Malik MANSEUR
Daniel MARCHADIER
Michel POUGET
Laura ROSSIGNOL
Carole SANCHEZ-PETIT
Yvonne STEFFAN

Etaient excusés :

Farah KHELOUFI, conseillère municipale déléguée à l'animation jeunesse et aux cultures urbaines,
Rolland FOISSAC, élu de l'opposition

Alain ALABERT
Line ALBINET
Rejvan ALI
Nadia AMEUR
Amine ARDOUZ
Annie BATAILLE
Mohamed-Fouad BELARBI
Zohra BELARBI
Fatima BEN MOUSSI
Mireille BOUSCAL
Guillaume CROS

Séverine DAULL-MAUREL
Annabelle DAURES
Ewen DONZE
Valérie DUMONT
Donavan ELBOUZARAZI
Mustapha ELGHALMI
Brahim ESSYAM
Alain FLAMENT
Martine FOURNIAL
Elise GERAUD
Julie HIPOLITO
Mustafa ISSAN
Alex KHAMIDOV
Laurent KUJBIDA
Monique LANCELIN
Fatma LARBI
Corinne LECRIQUE-GELHAY
Annie MALIE
Grégory MAMBETOV
Valérie MANAUT
Madjid MANSEUR
Malika MARCHADIER
Sylvie MAS
Laurent MERTENS
Hicham MESBAH
Samia MILOUDI
Orchidée MONTFERRER
Delphine MONTAUZIER
Charles MOREAU
El Kouchi NAGACH
Valérie PASTRE
Christiane PI-TEIXIDOR
Loïc RAMONET
Achraf RAS
Nitharsan RATNESWARAN
Shantkakumari RATNESWARAN
Amin REGUIG
Jennifer RENAUDIN
Claude SARRAUTE
Père Philippe SENES

Wielfried CROSES	Marine SOLACROUP Delphine TETU Houria TCHADAEV Zalina TOUTAEVA Dominique VAISSON Jacques VAISSON Robert VAYSSE Bekkaï ZERIOUH Malika ZIRAQUI
------------------	--

Animée par Bruno Crusel, adjoint au maire délégué à la jeunesse et au quartier de Cantepau, et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée au commerce et à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir les conseillers du quartier et les nouveaux conseillers citoyens.

Propos introductif

Laurence Pujol présente les personnes qui contribueront à l'animation des groupes de travail (élus, techniciens et professionnels associés) et les remercie de leur présence :

- Elisabeth Claverie, conseillère départementale et présidente de Tarn Habitat.
- Muriel Roques-Etienne, adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme et à l'esthétique urbaine, chargée du dossier ANRU
- Bruno Crusel, adjoint au Maire délégué à la jeunesse et au quartier de Cantepau
- Bénédicte Krol - Le Mener, cheffe de projet ANRU à la communauté d'agglomération de l'Albigeois
- Daniel Mandouze, sociologue du cabinet Arcus.
- les techniciens et personnels de la ville d'Albi présents.

Muriel Roques-Etienne précise que la ville d'Albi a souhaité associer à cette réunion plusieurs acteurs impliqués directement dans le dossier de renouvellement urbain « Cantepau demain » (ANRU) afin d'apporter tous les éléments d'information utiles aux conseillers.

Un point sera fait sur l'opération de construction de l'espace commercial et para-médical en bordure du boulevard Lannes sous maîtrise d'ouvrage de Tarn Habitat et sur les études lancées dans le cadre de la phase de pré-figuration du dossier ANRU « Cantepau Demain ».

L'actualité des 12 conseils de quartier et le contrat de ville

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Laurence Pujol souhaite également faire remarquer la forte mobilisation des Albigeois dans ces instances participatives, les 12 conseils de quartier réunissant en septembre 2016, 592 membres au total dont 85 conseillers de quartier pour Cantepau.

Pour autant, cette mobilisation peut-être variable, chacun n'assistant pas à toutes les réunions. C'est pour ce motif qu'elle a souhaité adresser en juillet dernier un courrier de « re-mobilisation » aux conseillers qui avaient été comptés absents deux fois ou plus sur les trois précédentes rencontres.

Ce courrier avait pour but de rappeler l'attention des conseillers de quartier car le travail fait dans ces instances de démocratie participative ne peut être véritablement efficace sans la participation importante des conseillers. Elle ajoute également que l'organisation des réunions (groupes de travail, buffets) est basée sur le nombre de conseillers par quartier. Aussi, une vision plus juste des participants permettrait à la ville d'ajuster les besoins lors de chaque réunion.

Laurence Pujol annonce le programme du 1^{er} trimestre 2017 et indique que se tiendra une nouvelle série de réunions publiques de quartier dans le but de rencontrer l'ensemble des Albigeois, faire le point sur leurs préoccupations de vie quotidienne dans chaque quartier et ainsi renouveler les sujets pouvant enrichir le travail et la réflexion des conseils de quartier à venir.

Elle précise également que des rendez-vous thématiques seront proposés aux 592 conseillers de quartiers albigeois, dans le même esprit que ce qui avait été fait lors de la première génération des conseils de quartier afin d'aborder des thématiques transversales aux 12 quartiers et donner la primeur des informations et projets municipaux aux conseillers.

Elle informe ensuite les conseillers au sujet de la démarche « zéro phyto » portée par l'agglomération faisant ainsi écho à la demande croissante des habitants exprimée lors des permanences de proximité.

Elle indique que la problématique émane d'une directive européenne de 2006 limitant et réduisant la consommation de produits phyto-sanitaires. Elle rappelle que la France est le troisième utilisateur mondial de produits phyto-sanitaires (70 000 tonnes / an) derrière les USA et le Japon et le 1^{er} utilisateur européen.

Cette limitation d'utilisation des produits phyto-sanitaires répond à deux enjeux : environnemental et de santé publique : les résidus de ces produits se retrouvent dans les fruits et les légumes et touchent 93 % des ruisseaux et des rivières en France.

La loi Grenelle de 2006 a transposé en droit français la directive européenne appelant à réduire d'ici 2018 50 % de la consommation des produits phyto-sanitaires.

Cela n'ayant pas fonctionné, la loi française interdira au 1^{er} janvier 2017 l'utilisation de tous les produits phyto-sanitaires d'origine chimique par les collectivités territoriales.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois ne désherbe donc plus chimiquement les trottoirs et les services techniques sont actuellement en recherche de nouvelles méthodes privilégiant l'intervention manuelle et mécanique.

Dans l'attente, les conseillers de quartier d'Albi sont appelés à être forces de proposition pour organiser d'éventuelles journées citoyennes afin de mener des actions collectives (ex : désherbage d'espaces publics) visant à sensibiliser les habitants.

Laurence Pujol indique que la ville d'Albi s'est distinguée par la remise de deux prix au cours de ces derniers mois :

- le prix de la meilleure ville pour la biodiversité dans la catégorie 20 000 à 100 000 habitants pour ses actions en faveur de l'agriculture urbaine, de la biodiversité mais aussi pour le travail réalisé dans les conseils de quartiers.
- Le prix Territoria d'Or qui honore la démarche de promotion territoriale menée par la ville d'Albi à travers les comités éthiques, les ambassadeurs, les Etats-Généraux etc...

Bruno Crusel rappelle qu'il est possible de s'inscrire à tout moment aux conseils de quartier et qu'il tient ses permanences de proximité :

**le 1^{er} lundi du mois de 9h à 12h
à la Maison des services publics-Square Bonaparte**

Laurence Pujol conclue en informant les conseillers de quartier de l'ouverture du Domaine de la Mouline et du nouveau format d'Albimag avec l'insertion d'une rubrique destinée aux brèves du milieu associatif et une rubrique toujours dédiée aux quartiers où les conseillers et associations sont invités à communiquer les manifestations de leur quartier.

Un travail de réflexion par groupes

Cette quatrième réunion du conseil est l'occasion de refaire le point sur les sujets d'actualité du quartier.

Trois groupes de travail sont constitués :

- Perspectives d'évolution du quartier
- Contrat de ville, point sur les actions 2016
- Albi, ville connectée

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Michel Pouget pour le groupe « Perspectives d'évolution du quartier », Marie Delpon pour le groupe « Contrat de ville » et Cécile de Courtois pour le groupe « Albi, ville connectée ».

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.

Perspectives d'évolution du quartier

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Chantier du nouveau centre commercial et paramédical :</p> <p>- Point de situation</p>  <p><i>Le futur espace commercial en devenir</i></p>	<p>En présence de la présidente de Tarn Habitat, les conseillers sont informés de l'avancé des travaux du futur centre commercial de proximité de Cantepau qui ouvrira ses portes au public en avril 2017.</p> <p>A ce stade le chantier se déroule normalement, sans retard. La phase du gros œuvre est achevée, les travaux du second œuvre sont engagés.</p> <p>La construction de l'escalier d'accès au niveau rez-de dalle depuis le boulevard est bien avancée.</p> <p>Le nouveau centre commercial sera composé de 7 lots différents comprenant une pharmacie, un cabinet d'infirmier, un coiffeur, une boulangerie, un tabac-presse, une boucherie et une auto-école.</p> <p>Des stationnements en épi et le long du boulevard ont aussi été prévus.</p> <p>A moyen terme, la ville d'Albi procédera à la requalification d'ensemble du boulevard afin de lui donner une configuration plus urbaine que routière visant ainsi à faciliter l'accessibilité aux commerces et les relations nord-sud au sein du quartier.</p>

Travaux d'aménagement sur le square Bonaparte, niveau dalle :



Sous la maîtrise d'ouvrage du bailleur Tarn Habitat, les travaux d'aménagement prévus sur la dalle Bonaparte sont en cours.

Pour mémoire, il s'agit d'améliorer la visibilité et l'organisation des locaux de la Maison du Département et de l'équipe mobile du Bon Sauveur. Ces travaux seront aussi l'occasion de renforcer la sécurisation des entrées d'immeubles en renforçant les alignement des façades et supprimant les espaces en retrait.

Ces aménagements s'inscrivent également dans la perspective plus globale et les réflexions engagées en matière de regroupement des services publics à la population sur le square Bonaparte.

En effet, les institutions examinent ensemble les conditions dans lesquelles le service public du quartier pourrait être rendu plus lisible, plus facile d'accès pour l'utilisateur tout en optimisant les conditions de travail pour les agents.

L'idée de créer un « guichet unique » avec un accueil de premier niveau mutualisé, est à l'étude pour centraliser en un seul espace, l'ensemble des prestations : aide aux démarches administratives, aides sociales, accès aux droits, accompagnement insertion...

Cette réflexion pourrait ainsi impacter la Maison du département, la Maison des services publics, une partie des services du centre social...

Dans cet objectif, la ville d'Albi a acquis l'ancien local du kinésithérapeute et souhaite acheter également celui de l'actuelle pharmacie afin de disposer d'un ensemble bâti cohérent dans lequel la nouvelle Maison des services publics serait installée en 2017, en mitoyenneté directe avec la Maison du Département.

Démarche ANRU / renouvellement urbain « Cantepau demain » :

- Présentation de la cheffe de projet rénovation urbaine, et point d'information sur le lancement des études



Ballade urbaine du 27 octobre 2016, conduite par le cabinet Arcus avec les habitants

Muriel Roques-Etienne rappelle que la démarche partenariale du renouvellement urbain est portée par la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Une cheffe de projet a été recrutée pour mettre en œuvre et assuré le suivi des opérations. Il s'agit de Bénédicte Krol - Le Mener qui a été invitée à participer à cette réunion du conseil de quartier afin de rencontrer les conseillers de quartier et citoyens.

Pour mémoire, le projet concerne une partie du quartier de Cantepau qui est inscrite au Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) de l'ANRU en tant que quartier d'Intérêt Régional.

A ce titre, il fait l'objet d'une première étape essentielle, le protocole de préfiguration signé le 31 août 2016, qui comprend l'établissement d'un diagnostic urbain et social et le lancement de plusieurs études préalables nécessaires à la définition des orientations d'avenir sur les transformations à opérer :

> **une étude sociale et sociologique** (a débuté le 12 octobre 2016- durée 8 mois) réalisée par le cabinet ARCUS. C'est une étude de terrain qui permettra de mieux connaître la situation sociale du quartier, les profils d'habitants et les attentes de la population. Elle prévoit la réalisation d'entretiens avec les acteurs associatifs et institutionnels, avec les riverains, des diagnostics en marchant ou « visites de quartier » seront également réalisés.

> **une étude économique et de revitalisation commerciale** (consultation en cours) pour faire évoluer le quartier sur le volet économique, dégager des possibilités d'implantation d'activités et développer l'entrepreneuriat sur le quartier. Elle intègre la zone d'activités commerciales.

> **une étude de programmation de l'habitat et d'analyse du parc de logements existants** (agence d'urbanisme de l'aire toulousaine (AUA/T) – durée 4 mois) dans le but d'analyser l'offre et l'occupation du parc social du quartier.



Le quartier vu du ciel

> ***une étude de recomposition urbaine avec une partie sur l'organisation des équipements et des services publics*** (agence AUA/T – durée 10 mois): cette étude est la clé de voûte de la réflexion puisqu'elle retranscrit spatialement les besoins identifiés par toutes les études pour redessiner le quartier et garantir un renouvellement urbain en profondeur. Cette étude intègre également la réflexion sur les possibilités de regroupement et de mutualisation entre les services publics de proximité.

Le devenir du square Augereau fait partie intégrante de cette démarche. Il constitue un enjeu de premier plan du fait du départ des commerces de proximité en mars-avril 2017 vers le boulevard Lannes.

Une réflexion doit rapidement être engagée avec les partenaires et les habitants pour déterminer sa destination après déménagement des commerces sur le nouvel espace du boulevard Lannes.

L'objectif est de définir une solution transitoire (dans l'attente des orientations relatives aux transformations structurelles qui impacteront le quartier non connues à ce jour), et de faire des surfaces libérées un espace de projet collectif entre habitants, associations et institutions qui profitent au quartier et à sa population.

Muriel Roques-Etienne souligne que bien évidemment les habitants seront associés à chaque étape de mise en œuvre du programme de renouvellement urbain notamment via le conseil citoyen et le conseil de quartier.

Contrat de Ville

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Présentation des actions engagées en 2016</p>	<p>La directrice du GIP Action Contrat de ville de l'Albigeois introduit cet atelier en présentant le contrat de ville qui constitue la traduction concrète d'une politique nationale déclinée au niveau local.</p> <p>Le contrat de ville associe aux côtés de l'État, les différentes institutions locales (agglomération, ville, bailleurs, Caf...) sur la base d'enjeux et d'objectifs partagés pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers dits prioritaires. Elle informe les conseillers des étapes de mise en œuvre, du processus et de l'organisation que ces actions en faveur du quartier représentent. Des financements annuels sont attribués à des actions présentées par des acteurs associatifs ou institutionnels. Les décisions sont prises par différentes instances qui étudient les dossiers au regard des enjeux et objectifs préalablement identifiés pour chaque quartier prioritaires (comité de pilotage, comité technique) dans lesquelles les conseils citoyens sont dorénavant représentés.</p> <p>Pour 2016, le contrat de ville portent 57 actions sur les trois quartiers prioritaires d'Albi, Cantepau, Veyrières-Rayssac et Lapanouse. Sur Cantepau , 14 actions sont engagées en 2016 dont 8 nouvelles. 25 actions sont transversales aux trois quartiers prioritaires et concernent par conséquent également Cantepau.</p> <p>Parmi les conseillers présents dans ce groupe de travail, plusieurs représentent des associations qui œuvrent pour le contrat de ville et sont porteurs d'actions. Un focus est notamment effectué sur les actions de l'association AFEV qui accompagne 36 enfants du quartier sur la saison 2016/2017.</p>



Le Printemps des Cultures (juin 2016) est une action inscrite au contrat de ville de l'Albigeois

L'objectif est d'accompagner la scolarité par des suivis réalisés individuellement par des étudiants qui sont en contact avec les familles. L'ouverture culturelle, l'accès aux loisirs, et l'insertion sociale sont privilégiées par la mise en relation avec les lieux et personnes ressources du quartier.

Pour l'AFEV, l'objectif de cette action d'accompagnement à la scolarité dans les trois quartiers prioritaires a également vocation à faire évoluer les représentations. En s'impliquant dans les suivis, les étudiants apprennent à mieux connaître ces territoires et les voient sous un autre angle.

Le directeur du pôle vie des quartiers-citoyenneté-jeunesse de la ville d'Albi met également en exergue l'action Printemps des Cultures, qui fédère depuis des années habitants et partenaires du quartier autour d'un projet commun visant à promouvoir les conditions du vivre-ensemble en travaillant et valorisant les dimensions intergénérationnelles et interculturelles et à ouvrir Cantepau sur le reste de la ville.

La directrice du GIP Action Contrat de ville de l'Albigeois présente le programme d'insertion mené par la communauté d'agglomération de l'Albigeois. L'objectif est de développer l'offre d'insertion en proposant dans les services techniques de l'agglomération des temps de travail effectifs à des publics éloignés de l'emploi.

Ainsi, durant l'été 2016, des postes saisonniers ont été réservés pour lesquels les habitants des quartiers de Cantepau, Lapanouse et Veyrières-Rayssac et plus spécifiquement les jeunes de plus de 18 ans, ont été considérés comme prioritaires pour accéder à ce dispositif.

Pour l'été 2016, 21 postes ont été réservés représentant 61 semaines (2257 heures) de travail.

Afin de répondre aux interrogations émises, un point d'information est réalisé sur ce qui distingue un conseiller citoyen et un conseiller de quartier.

Le préalable essentiel est ce qui les réunit : l'implication citoyenne ; à savoir l'envie de s'impliquer dans la dimension collective du quartier, de participer aux réflexions sur les besoins, et les améliorations à apporter, de pouvoir donner son avis, de dialoguer et de confronter ses points de vue à d'autres, dans un principe de co-construction des priorités d'intervention avec les pouvoirs publics pour améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

Les conseils de quartier constituent une obligation légale pour les villes de plus de 80 000 habitants et sont facultatifs en deçà (c'est donc le cas pour Albi).

Pour autant, l'équipe municipale a depuis des années souhaité proposer ce type d'instance de démocratie participative aux Albigeois. Elle organise ce dispositif dans les 12 quartiers depuis 2008.

Tous les habitants, commerçants, bénévoles associatifs... peuvent candidater pour devenir conseillers de quartier et ainsi faire des propositions et donner un avis sur les projets de proximité.

Les conseillers citoyens ont été créés par la loi de février 2014 dite de programmation pour la ville et la cohésion urbaine qui a réformé la politique de la ville sur le plan national.

Les conseils citoyens ne concernent que les territoires relevant de la politique de la ville ou dénommés quartiers prioritaires.

Leur composition est définie par l'État et validée à l'échelle locale par un arrêté du Préfet. Ces conseils sont associés à toutes les actions du contrat de ville et impliqués dans les opérations de renouvellement urbain ; ils sont invités à donner leur avis et à participer à toutes les instances de travail et de décision du Contrat de Ville.

Dans un souci de cohérence, pour Albi, la ville a souhaité proposer aux conseillers de quartier de Cantepau, Lapanouse et Veyrières-Rayssac qui le souhaitaient de devenir conseillers citoyens et a convenu que tous les conseillers citoyens étaient membres de droit des conseils de quartier existants.

A la suite de ces échanges, les participants au groupe de travail ont souhaité se projeter sur plusieurs axes de travail prioritaires à investir :

- les moyens à mettre en œuvre pour valoriser plus concrètement les actions menées dans le quartier et les rendre plus lisibles auprès du grand public (tous les Albigeois),
- la communication de ces actions auprès des habitants pour les faire connaître et permettre leur appropriation,
- la réaffirmation des complémentarités entre les différents intervenants susceptibles de porter des actions inscrites au contrat de ville dans le quartier afin de développer les dynamiques collaboratives et la mutualisation des savoir-faire...
- la volonté et l'attente forte des conseillers citoyens d'être associés à chaque étape.

Albi, Ville connectée

Sujets / propositions

Présentation du nouveau site internet de la ville d'Albi



Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Les conseillers sont invités à découvrir la nouvelle structuration et les nouvelles fonctionnalités du site internet de la ville mis en service en janvier 2016.

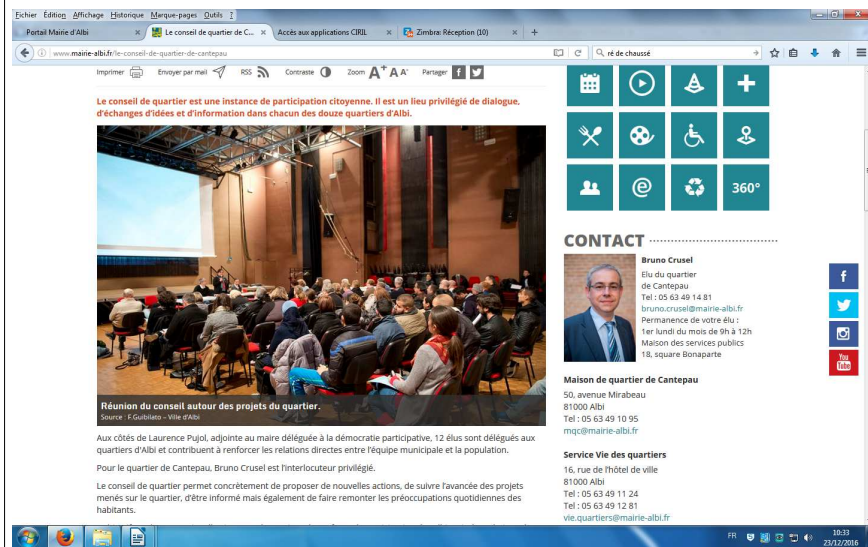
Des modifications majeures ont été apportées en terme de présentation et de traitement de l'information afin de rendre le site plus lisible, l'information plus accessible, de développer les services en lignes et favoriser les interactions entre les utilisateurs via les réseaux sociaux.

- la présentation d'ensemble a été aérée,
- les rubriques ont été adaptées avec 5 onglets d'entrée,
- l'information est contextualisée et peut être trouvée avec un moteur de recherche intégré,
- les e-services ont été développés pour faciliter les démarches des Albigeois (paiement des factures du périscolaire, eau, petite-enfance...),
- le lien avec les réseaux sociaux est renforcé,
- le traitement des événements apparaît sous la forme d'un agenda où la recherche peut s'effectuer par différents champs (date, type d'événement, de public, lieu...).

L'avancée significative est le maillage de l'information et des individus. Chaque internaute peut interagir instantanément, diffuser et alimenter l'information via les réseaux sociaux.

Un focus est réalisé sur les pages dédiées aux 12 quartiers avec la sous-rubrique concernant les conseils de quartier.

Toute l'information relative aux démarches de démocratie participative y est accessible : les archives « projets de quartier-projet d'avenir » de 2005 à 2007, l'ensemble des compte-rendus de réunions, la liste des membres actualisée, des articles traitant des réalisations portées par les conseils de quartier...



Les conseillers découvrent ces nouvelles fonctionnalités et des échanges nourris s'en suivent.

Cette présentation du nouveau site internet aux conseillers a suscité plusieurs remarques positives (plus facile d'utilisation que l'ancien car chaque page reprend le même formalisme : une vitrine – une date – 1 photo – 1 texte) .

La présentation a mis en évidence des fonctionnalités bien précises comme :

- Communication numérique : publier et envoyer sur facebook, twitter, instagram
- Site conçu pour la mobilité > portables et tablettes
- Bloc actualités pratique
- Logiciel Calaméo très pratique car il sert à lire Albimag en ligne comme un vrai journal.
- Plusieurs portes peuvent renvoyer à la même info (par exemple, un quartier peut être choisi en cliquant sur la carte ou le moteur de recherche)
- L'historique peut retrouver les infos jusqu'en 2006
- Agenda très pratique à survoler avec photos et vidéos ou toutes les activités de la ville sont recensées.
- La possibilité de rechercher tout événement avec le calendrier, par l'entrée « quartier » ou par l'entrée « association »...

Les conseillers reconnaissent que le site était agréable, très complet et lisible et se proposent d'en parler à leur entourage (famille, voisins...) pour en développer l'usage.

Ils relèvent également l'intérêt de trouver l'information facilement ainsi que la possibilité de lire les comptes rendus des autres conseils de quartier.



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9
Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartier@mairie-albi.fr